

Plus de 80 tonnes de pain dans les poubelles

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4529 - Mardi 17 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Le président tunisien appelle le Premier ministre à démissionner
Caïd-Essebsi reconnaît la gravité de la situation du pays

Page 2

Tizi Ouzou

De fréquentes coupures d'électricité affectent l'alimentation en eau potable

Page 3

Un original à la tête des Etats-Unis

Par Mohamed Habili

Invité par une chaîne de télévision, à la veille de sa rencontre avec Vladimir Poutine à Helsinki, à nommer sans plus de cérémonie les principaux adversaires actuels des Etats-Unis, Donald Trump a commencé par citer l'Union européenne, de l'air de quelqu'un qui n'a rien d'autre à ajouter. Il se serait peut-être arrêté là d'ailleurs si son hôte de CBS News n'avait pas paru particulièrement choqué par sa réponse. On dirait que c'est seulement pour atténuer ce qu'il y avait de brutal dans sa franchise, pour une oreille en quelque sorte chaste, qu'il a précisé qu'il comptait également les ennemis, ou les adversaires, traditionnels de son pays que sont la Chine et la Russie, au nombre des puissances désireuses de nuire à l'hégémonie américaine. En fait, par adversaires ou ennemis (le mot anglais foe employé par lui pouvant rendre les deux sens), il entendait tous les Etats qui d'une manière ou d'une autre sont d'accord pour faire tomber les Etats-Unis de leur piédestal, pour les ramener au même niveau qu'eux. Un président américain, qu'il s'appelle Trump ou qu'il porte un autre nom, n'a pas d'autre objectif que de renforcer lors de son passage à la tête de son pays le leadership mondial de celui-ci. Ou à tout le moins, de ne pas l'affaiblir. Si au lieu des Etats-Unis, c'était un autre Etat qui jouait les premiers rôles à travers le monde, on verrait aussi son chef s'ingénier à conserver sa prééminence. Ce qu'il ne ferait peut-être pas, c'est reconnaître que telle est bien la ligne directrice de son action en toute chose, à la différence de Trump.

Suite en page 3

«Le test ADN sans obligation de mariage»

L'identité de l'enfant né sous X, un droit



P.H.D. R.



«Aujourd'hui, une fois encore, notre démarche en tant que société civile est de sensibiliser le gouvernement et ne plus compter sur nos parlementaires pour la production d'un projet de loi en faveur de l'obligation de recherche de la filiation via le test ADN sans obligation de mariage, au profit de l'enfance abandonnée». Tel a été le message transmis hier par le D' Smail Boulbina et Maître Fatima Zohra Benbrahim, lors d'une conférence donnée à la Bibliothèque nationale d'El Hamma-Alger.

Lire page 2

Secteur de l'habitat à Akbou

Près de 1 300 logements attribués le 1^{er} novembre

Page 4

Décès du grand plasticien

Des artistes algériens saluent le talent de Houamel

Page 13

«Le test ADN sans obligation de mariage»

L'identité de l'enfant né sous X, un droit

■ «Aujourd'hui, une fois encore, notre démarche en tant que société civile est de sensibiliser le gouvernement et ne plus compter sur nos parlementaires pour la production d'un projet de loi en faveur de l'obligation de recherche de la filiation via le test ADN sans obligation de mariage, au profit de l'enfance abandonnée». Tel a été le message transmis hier par le D' Smail Boulbina et Maître Fatima-Zohra Benbraham, lors d'une conférence donnée à la Bibliothèque nationale d'El Hamma-Alger.

Par Lynda Naili

Une requête que le D' Boulbina appuiera par «la création, il y a quinze jours, d'une commission par le ministère de la Solidarité nationale pour étudier ce problème». Aussi, profitant de la sensibilité manifestée par les pouvoirs publics en direction de ce phénomène pour lequel il est recensé quelque 5 000 enfants nés hors mariage placés dans les différents centres pour l'enfance, il appellera les parties prenantes à cette cause, notamment les associations de protection et de défense des enfants ainsi que la presse «à mener cet été une campagne de sensibilisation pour un projet de loi obligeant le recours des parents biologiques à se soumettre au test ADN, qui sera soumis à la prochaine législature» pour que cette catégorie d'enfants puisse enfin jouir de ce droit reconnu par la loi religieuse, juridique et pénale ainsi que par les textes et conventions internationales des droits de l'enfant. Toutefois, dans ce recours à la recherche de la filiation sur la base de tests ADN, «outre de gêner certains», la procédure impose qu'«une femme qui accouche doit être identifiée, puis obligée par la loi à désigner



Maître Fatima-Zohra Benbraham et Dr Smail Boulbina

le ou les géniteurs, le tout dans le respect du secret et laisser le test ADN reconnaître la véritable identité du géniteur». Sauf que «le problème est que tous les laboratoires ont été interdits d'effectuer les tests ADN, hormis ceux relevant de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales». «Il s'agit là d'un combat d'arrière-garde, car comme on n'a pas pu lutter contre l'internet, demain on ne pourra pas échapper à cette technologie qui bientôt sera mise

sur le marché à travers des tablettes, faisant que n'importe qui peut le faire».

«Permettre aux enfants abandonnés de connaître leurs origines grâce aux tests ADN ne sera que leur rendre justice. C'est une question de droits humains qui s'appliquent à tous. Mettez-vous à leur place». Pour sa part, Maître Fatma Zohra Benbraham, engagée depuis des années sur cette question, s'est indignée contre la non exé-

cutio des ordonnances de justice demandant une expertise de la filiation par ADN. «Cela fait plus de dix-huit ans, je n'ai jamais réussi à exécuter une décision d'ADN». Aussi, elle appellera à permettre aux laboratoires d'analyses de faire les tests ADN. En outre, dans son intervention elle a magistralement défendu la position du droit musulman «très en faveur» de la reconnaissance de la filiation. A ce sujet, après avoir fait l'histo-

Ph/E. Sorayel/A.

rique de l'évolution de la jurisprudence en la matière dans le droit français, sachant que notre législation en est fortement inspirée depuis l'indépendance, elle évoquera un verset coranique appelant à «considérer ces enfants comme ses propres frères. Ce qui est en droit une obligation». Elle citera ensuite la position du Prophète (QSSL) qui, interpellé par une femme «El Ghamidia», lui confessait «son péché», a recommandé de mettre au monde son enfant, puis de l'allaiter durant deux années, «c'est là l'abolition de la naissance sous X dans le droit musulman, dira-t-elle, et le lien filial de la filiation biologique avec la mère». «Il n'y a pas de naissance sous X dans le droit musulman encore moins d'abandon», insistera-t-elle. «Le droit musulman protège la mère, l'enfant et interdit la naissance sous X et l'abandon». «Alors, poursuivra-t-elle, pourquoi ne pas s'en inspirer et continuer à fermer la porte à ces enfants», criera-t-elle. Ainsi, soulignant la distinction entre la filiation et la paternité, elle déplorera que «les juristes ne font pas l'effort de réfléchir car la filiation contenue dans les gènes ne peut pas s'effacer».

L. N.

Le président tunisien appelle le Premier ministre à démissionner

Caïd-Essebsi reconnaît la gravité de la situation du pays

La crise politique qui sévit en Tunisie depuis quelques mois est à son comble. Dans une interview diffusée dimanche soir par des médias locaux, Béji Caïd Essebsi est sorti de son silence. Une prise de parole du président très attendue, où il a notamment évoqué la crise qui secoue son gouvernement. Une occasion pour préciser ses positions et les responsabilités de chacun. La situation générale du pays, ainsi que l'avenir du gouvernement de Youcef Chahed, ont été largement abordés par le président. Selon lui, la situation actuelle de la Tunisie «est difficile», marquée par une crise politique et une conjoncture socio-économique fragile. Répondant à une question sur la position du président de la République à l'égard du gouvernement Youcef Chahed et «ses propositions de sortie de crise politique», M. Essebsi a indiqué que «les Tunisiens ont plutôt besoin de voir des conditions favorables au rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés». «Si la situation persiste (...) le Chef du gouvernement doit soit démissionner, soit solliciter, de nouveau, le vote de confiance du Parlement», a-t-il indiqué. «On ne



peut répondre aux aspirations des citoyens sans un gouvernement fort et des institutions solides, loin de toute exclusion. Nous ne voulons exclure personne», a-t-il relevé, avant d'ajouter que «ni le mouvement Ennahdha qui soutient le gouvernement, ni une quelconque autre partie». Le chef de l'Etat s'est exprimé aussi sur la poursuite ou non du consensus avec le mouvement Ennahdha et a passé «des messages aux Nidaistes et aux autres forces politiques», en disant que «le consensus n'est pas impossible, mais peut être difficile si

chaque partie campe sur sa position», ajoutant : «Tout le monde est aujourd'hui unanime à estimer que la situation actuelle s'est dégradée et ne peut plus durer. Il faudrait en sortir dans les plus brefs délais». Sur la crise de Nidaa Tounes, parti qu'il a créé en 2012, le président a déclaré : «Il faut que certaines parties cessent de vouloir diviser Nidaa Tounes». «Il ne faut exclure personne, que ce soit au sein ou en dehors des partis», a-t-il dit. Béji Caïd Essebsi a en outre souligné le besoin d'une ceinture politique pour soutenir le gouvernement,

regrettant la suspension du Document de Carthage, regroupant cinq partis politiques (Nidaa Tounes, Ennahdha, l'Union patriotique libre, Al-Massar et Al-Moubadara) et quatre organisations nationales (l'UGTT, l'UTICA, l'Union tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche et l'Union nationale de la femme tunisienne). Le 28 mai dernier, le président tunisien a décidé la suspension des négociations engagées dans le cadre du Document de Carthage 2, en raison d'un différend concernant le point 64 du Document relatif au remaniement ministériel, le maintien ou le départ de Chahed. Dans son interview, Essebsi est revenu, d'autre part, sur le rôle de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) dans la gestion de la crise, commenté l'attentat terroriste de Ain Soltane dans le gouvernement de Jendouba et parlé de sa position sur le limogeage du ministre de l'Intérieur, Lotfi Brahém, et des changements de directions opérés dans le corps sécuritaire. A la question sur sa position sur les éventuelles contestations sociales que compte mener l'UGTT, le président s'est dit «convaincu que la Centrale syn-

dicale ne peut mener des actions qui vont à l'encontre de l'intérêt du pays». A propos de l'attaque terroriste survenue à Ain Soltane (gouvernorat de Jendouba), dimanche dernier, Essebsi a indiqué que «cet acte tragique a montré des failles qu'il faut corriger». Sur la révocation de l'ancien ministre de l'Intérieur par le Chef du gouvernement, Essebsi a indiqué que «Youssef Chahed l'avait informé de son intention de démettre Lotfi Brahém de ses fonctions», soulignant néanmoins qu'«il était possible, compte tenu de l'intérêt public, de reporter la question et de procéder au changement à la tête de ce département dans le cadre d'un remaniement». A propos de l'élection présidentielle de 2019, Caïd Essebsi a déclaré que la Constitution lui accorde le droit de se présenter à nouveau. «Les Tunisiens sauront si je compte me présenter ou pas au moment opportun, à l'ouverture du dépôt des candidatures». «Je suis persuadé que cette question n'est pas la principale préoccupation des Tunisiens. Par contre, ce qui les préoccupe vraiment sont l'augmentation du taux de chômage et celui de la pauvreté».

Meriem Benchaouia

Gaspillage en un seul semestre

Plus de 80 tonnes de pain dans les poubelles

■ Les Algérois ont jeté 82 tonnes de pain durant le premier semestre de l'année en cours. Ces quantités de nourriture jetées renseignent sur des comportements inacceptables et irresponsables de la part de nombreux citoyens.



Par Louiza Ait Ramdane

Les Algérois continuent de gaspiller le pain durant toute l'année. Une bonne partie du pain acheté fini à la poubelle, puisque les quantités achetées sont souvent supérieures aux besoins réels. Malgré la cherté de la vie et la flambée des prix, le triste phénomène du gaspillage explose en Algérie. Soulignant la tendance haussière de ce phénomène qui prend de l'ampleur, Nassima Yaakoubi, responsable de la communication et du développement au niveau de Netcom a indiqué que la société collecte quotidiennement de grandes quantités de pain jetées dans les poubelles des foyers ou dans les bacs à ordures de l'entreprise Netcom, placés un peu partout. Pour faciliter la sélection des déchets, Netcom a doté les

quartiers de 250 bennes blanches pour la collecte du pain, toutefois, des quantités considérables de pain sont toujours jetées sur les routes et les points de ramassage des déchets de façon anarchique.

Nassima Yakoubi, a fait état de 42,56 tonnes de pains rassis collectées au niveau de 26 communes et plus de 280 386 tonnes de déchets ménagers collectées. Le nombre de bennes affectées à la collecte et au tri des déchets avait dépassé 8000.

Au niveau du service de récupération et de tri sélectif des déchets d'Extranet, le directeur des études et du développement, Bouteldja Karim, fait état de collecte de 39,37 tonnes de pain rassis au niveau de 31 communes d'Alger ainsi que 302 682 tonnes de déchets ménagers. Durant l'année pas-

sée, 302 035 tonnes ont été collectées sur une superficie de 624,5 km², soit 81% de la superficie globale d'Alger, pour 2 200 000 habitants, indique encore le même responsable.

Au total, les deux entreprises spécialisées dans la collecte de déchets au niveau de la wilaya d'Alger, à savoir «Netcom» et «Extranet» ont récupéré environ 600 000 tonnes de déchets ménagers et une quantité de 82 tonnes de pain durant le premier semestre de 2018.

S'agissant des statistiques relatives au tri sélectif, la responsable de l'entreprise «NetCom» a précisé que plus de 1 770 tonnes de carton et 21 tonnes de plastique ont été collectés à travers la mobilisation de plus de 80 centres de tri outre la mise en place de différentes bennes à poubelle à Alger (communes pilotes) et la mobilisation de 7

centres de récupération de déchets. Pour sa part, le directeur de l'entreprise ExtraNet a affirmé que près de 990 tonnes de carton et de papier, 44,55 tonnes de plastique et 22,72 tonnes de pneus ont été récupérés révélant que 108 centres de tri ont été mis en place, lesquels regroupent les sites de recyclages du Hamiz et le centre de tri de Rouiba.

Selon la même source, les agents d'intervention sur le terrain relevant de l'entreprise ExtraNet représentent 93% du nombre total des employés, soit plus de 5 200. Aussi, des camions de différentes catégories ont été mobilisés, ce qui a permis à l'entreprise de moderniser ses moyens à travers notamment, l'utilisation des nouvelles technologies dans la gestion et le suivi des opérations.

L. A. R.

Tizi Ouzou

De fréquentes coupures d'électricité affectent l'alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable des populations de la wilaya de Tizi Ouzou est sérieusement perturbée par de fréquentes coupures d'électricité sur le réseau alimentant les différentes installations hydrauliques dont les stations de pompage et de refoulement affectent la production de l'eau potable et sa distribution au profit des habitants de la région et cette situation s'est accentuée depuis quelques jours. Et

ces coupures durent parfois des heures, selon les explications fournies par le chargé de communication à l'ADE de Tizi Ouzou, Yacine Menad qui a fait état de perturbations qui touchent presque la totalité des chaînes d'AEP dont le transfert depuis le barrage Taksebt vers l'Est de la wilaya ou encore le flanc Nord. Notre interlocuteur a fait état, à titre d'exemple de ces perturbations, d'une coupure sur le transfert depuis

Koudiet Asserdoune (Bouira) vers la partie Sud de la wilaya enregistrée pendant plusieurs semaines. Et la plus récente est celle qui affecte la chaîne Tassadort signalée ces deux derniers jours. Quelque 80 000 habitants connaissent de sérieuses perturbations en raison de la coupure de l'énergie électrique au niveau de la station de pompage. La production journalière de près de 10 000 m³ est compromise d'autant plus

que la coupure dure parfois plus de deux heures de temps. Tassadort, est l'une des plus importantes chaînes d'AEP à l'échelle nationale, a tenu à le rappeler Yacine Menad. Il a précisé que cette chaîne, qui a été rénovée récemment, alimente partiellement des populations des communes de Tizi Ouzou, Ath Douala, Ath Zemzenzer, Tirmatine, Maatkas et Draa Ben Khedda.

Hamid M.

LA QUESTION DU JOUR

Un original à la tête des Etats-Unis

Suite de la page une

Mais si pour un instant on oublie le style peu diplomatique de Trump, si l'on s'en tient principalement au contenu de sa politique plutôt qu'à sa forme, on ne manquerait pas de voir qu'elle se recoupe sur de nombreux points avec celle de son prédécesseur, Barack Obama, auquel lui-même n'arrête pas de se comparer. Obama non plus n'était pas pour privilégier l'alliance avec l'Europe. Il n'a pas fait grand-chose, certes, pour l'affaiblir, mais il n'a rien fait non plus pour la renforcer. Les deux présidents ont mené des politiques syriennes très proches l'une de l'autre. La seule grande différence entre eux concerne le dossier iranien, considéré par Obama comme sa plus grande réalisation internationale, et par Trump comme le pire accord jamais conclu par les Etats-Unis. Aussi importante que soit cette divergence, il se peut bien qu'au fond elle porte moins sur le deal iranien lui-même que sur l'attitude à l'égard d'Israël et des alliés arabes du Golfe, ennemis déclarés de la République islamique d'Iran. Obama ne voulait pas d'une guerre avec l'Iran, que ces alliés appellent plus que jamais de leurs vœux. Reste qu'on n'en est pas encore là. Cette guerre ne revêt pas encore un caractère d'inévitabilité. Cela pour dire que sur tous les autres sujets, il y a plus de continuité que de rupture entre les actions des deux présidents, pour peu qu'on y regarde. La vérité, c'est que les Américains n'ont jamais vu d'un bon œil la construction européenne, qu'ils considèrent, mais sans le dire, comme une entreprise essentiellement dirigée contre leur leadership dans le monde occidental. Par des moyens le plus souvent détournés, ils ont cherché soit à l'entraver, soit à la dévoyer, comme à travers leur soutien à son élargissement. Les Européens en sont d'ailleurs parfaitement conscients. Sauf qu'ils n'en parlent pas, en faisant du même coup un sujet tabou. Tant que les Américains observaient eux-mêmes cette règle, les deux bords pouvaient toujours faire semblant d'avancer dans la même direction, de défendre les mêmes valeurs, de tendre vers les mêmes objectifs d'ensemble, en somme d'avoir les mêmes intérêts stratégiques. Mais maintenant qu'est arrivé à la tête du puissant allié un franc-tireur, un maverick, comme disent les Américains, un homme qui prend un malin plaisir à ne rien faire comme tout le monde, une sorte d'homme des bois qui, il faut s'attendre à tout. Et même à ce qu'il reconnaisse l'annexion de la Crimée par la Russie, ce qui pour l'heure serait le pire.

M. H.

Secteur de l'habitat à Akbou

Près de 1 300 logements attribués le 1^{er} novembre

■ Après la distribution de 257 unités de logements sociaux (LPL) et la remise de 500 décisions d'aide à la construction de logements ruraux le 5 juillet dernier, pas moins de 1 280 logements de type public locatif devraient être attribués le 1^{er} novembre prochain, coïncidant avec la célébration du 64^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Par Hocine Cherfa

Ces logements sont implantés au niveau du pôle dit Azaghar, dans la commune d'Akbou. C'est l'engagement pris par le wali par intérim, Toufik Mezhoud, au cours d'une récente réunion de travail ayant regroupé les différentes parties concernées par ce projet dont les directeurs du logement, urbanisme, hydraulique, énergie, PTIC, OPGI, ADE. La réunion a eu lieu en présence du Président de l'APC et du chef de daïra. Au cours de cette séance de travail, organisée au siège de la wilaya, M. Mezhoud a demandé aux intervenants dans ce chantier de veiller à «accélérer les travaux d'achèvement de ces 1 280 logements sociaux pour mettre fin à une longue attente et souffrance des citoyens». Ainsi, les directeurs concernés ont été instruits par M. le wali d'organiser des réunions tous les 15 jours sur les lieux mêmes du projet, à l'effet de suivre de près l'évolution des travaux et être dans les délais fixés. Pour rappel, excédés par le retard flagrant enregistré dans la réalisation de ces unités, les bénéficiaires avaient fermé le mois de mars dernier la RN26 à la circulation automobile pour exprimer leur mécontentement. Ils avaient exigé des autorités locales de fixer un délai précis pour leur distribution. Les travaux de construction sont presque finis mais il reste la réalisation des VRD qui n'est pas encore entreprise. Les entreprises en charge de ce projet ont été sommées de terminer les travaux d'ici à quatre mois. Les différents services supervisant la réalisation de ce programme ont été instruits par le wali de Béjaïa par intérim à l'effet de veiller au bon déroulement des travaux et au respect des délais impartis. Il est utile de noter que la wilaya de Béjaïa a bénéficié, au titre du programme immobilier de l'année 2018, d'un quota de 1 000 logements promotionnels aidés (LPA). Une formule qui permettra

à une frange de la population dite classe moyenne d'accéder aisément à la propriété, du moment qu'elle ne peut le faire à travers d'autres formules de logement. «Tous les citoyens qui n'ont jamais bénéficié par le passé d'un bien immobilier public ou de l'aide de l'Etat à l'auto-construction dans le cadre du FONAL peuvent postuler au LPA». Ce programme est réparti sur plusieurs daïras de la wilaya, pourvu que chacune dispose d'une assiette foncière pour accueillir les programmes. Le dépôt des demandes se fait comme d'habitude au niveau de toutes les APC. Mais ce programme risque de provoquer des mécontentements car les quotas sont limités et les assiettes foncières rarissimes, les APC ont un énorme déficit en la matière.

H. C.



P.V.D.R.

Envenimation scorpionique

Entre 50 et 100 décès par piqûre de scorpion chaque année

Entre 50 et 100 décès sont enregistrés chaque année à cause de l'envenimation scorpionique en Algérie où l'on comptabilise quelque 50 000 piqûres, ce qui en fait une «pathologie importante» au niveau des wilayas du Sud et des Haut-Plateaux, indique un document du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Ce fléau, dont on constate une extension aux wilayas du nord, est reconnu depuis les années 80 comme un problème de santé publique en Algérie (pathologie liée à la dégradation de l'environnement), par la morbi-mortalité et la charge financière qu'il impose, est-il relevé dans ce document rendu public lors d'une conférence de presse sur le scorpionisme, animée hier à l'Institut national de santé publique (INSP). Sur le plan épidémiologique, 45 132 piqûres survenues dans 39 wilayas et ayant entraîné

58 décès ont été enregistrées en 2017, contre 47 461 piqûres et 107 décès déplorés dans 27 wilayas en 2000, selon les données fournies par le ministère de la Santé. Pour faire face à ce problème, un programme de santé publique a été élaboré. Il s'appuie sur un dispositif de surveillance épidémiologique coordonné par le ministère et l'INSP et repose sur les recommandations du comité expert de lutte contre l'envenimation scorpionique existant depuis 1987 et sur une cartographie du risque scorpionique et un guide référentiel de prise en charge. Le programme de prévention consiste en des actions sectorielles de sensibilisation et formation continue. Chaque année des séminaires sont organisés et s'inscrivent dans le cadre global de la campagne de prévention et de lutte contre l'envenimation scorpionique, reconduite annuellement avant la période à haut risque,

notamment pour les wilayas du Sud, campagne qui intègre le volet de la formation du personnel médical et paramédical. Les objectifs visés par ces séminaires sont la mise à niveau des professionnels de la santé sur les modalités de prise en charge des cas d'envenimation scorpionique, la sensibilisation des personnes concernées par la problématique liée à l'envenimation et le développement du système de déclaration par l'informatisation. Le programme repose, également, sur des actions intersectorielles en matière de prévention, à travers l'intensification des actions d'information, d'éducation et de communication, avec élaboration de messages ciblés, l'introduction dans le cursus scolaire, tous paliers confondus, des risques dus aux scorpions, et l'implication des autres secteurs, à savoir les ministères de l'Intérieur, de l'Habitat, de l'Agriculture et de

l'Environnement. Les actions intersectorielles consistent, en outre, en la sensibilisation de la population, surtout au niveau des zones à risques (caravane locale, mosquées, écoles), la protection individuelle, surtout intra domiciliaire, avec élevage des prédateurs (poules, hérissons), le ramassage utile des scorpions pour diminuer la densité scorpionique et fabriquer le sérum antiscorpionique et l'exigence de la ceinture de faïence autour des nouvelles constructions. En conclusion, le ministère de la Santé note que «le scorpionisme est un problème de développement et d'inter-sectorialité, l'envenimation scorpionique étant aisément contrôlable, notamment par l'hygiène du milieu et la sensibilisation ciblée». «La prévention contre ce fléau doit être multisectorielle» et «la santé est le dernier maillon de la chaîne», souligne-t-il.

Hania T.

Elevage ovin

Une ferme-pilote pour développer la race de cheptel rouge «Deghma»

L'expérience de la première ferme-pilote spécialisée dans l'élevage de la race ovine rouge «Deghma», dans la wilaya de Saïda, présente des résultats jugés encourageants, ont fait constater les spécialistes et les responsables du secteur. Le cas de cette exploitation, lancée en 2016, a été cité en exemple et a fait l'objet d'une récente visite par le wali de Saïda, Seïf Islam Louh, qui a constaté de visu le développement «notable» enregistré par cette exploitation, fruit d'un investissement privé. Son propriétaire, Hadj Mohamed Ghaouti, a expliqué que cet investissement a été lancé avec un cheptel de 30 têtes ovines de cette race réputée pour la qualité de sa viande. «Aujourd'hui, ce cheptel est

composé de 200 têtes», a-t-il indiqué avec fierté. La ferme-pilote s'étend sur une surface de quatre hectares. Elle est située dans la commune de Sidi Ahmed, au sud de la wilaya. La ferme dispose des conditions nécessaires à l'élevage ovin comme la disponibilité de l'eau, de l'électricité, d'un vaste entrepôt couvert, réalisé aux normes permettant de protéger cette espèce de moutons des aléas du climat, hiver comme été. Un espace a été réservé au sein de cet entrepôt pour la reproduction et l'intensification de la race ovine rouge. Le propriétaire de cette ferme a souligné que l'objectif visé par la création de cette infrastructure est la préservation de cette race, son développement et sa promotion comme patri-

moine distinguant la wilaya de Saïda. Pour les spécialistes, les spécificités géographiques de la wilaya de Saïda, la diversité de son couvert végétal stepmique comme l'alfa, le thym, la gaffa et l'intérêt que portent les éleveurs à l'activité ont permis de développer cette race réputée pour ses viandes de qualité et d'intensifier le cheptel. Hadj Mohamed Ghaouti œuvre à développer son projet d'investissement pour atteindre les 600 têtes ovines, au cas où les conditions nécessaires seraient assurées, dont l'extension des surfaces stepmiques. De son côté, le wali de Saïda a souligné que les autorités locales sont disposées à soutenir ce projet visant à développer cette race ovine propre à la région et de la

préservé comme legs culturel local. Le président de l'association nationale de protection de la race ovine rouge, Ahmed Dine, a mis l'accent, pour sa part, sur l'existence d'un grand nombre d'éleveurs locaux qui ambitionnent de développer cette race. Afin de faire connaître cette race et de sensibiliser sur la nécessité de son développement, il est prévu la tenue, à l'initiative de l'association, d'un salon national dédié à la race «Deghma». L'événement aura lieu l'automne prochain à Saïda. Selon la direction locale des services agricoles, un cheptel de 800 têtes de la race «Deghma» est recensé à travers les différentes régions de la wilaya de Saïda.

Dali T.

Fabrication des produits d'efficacité énergétique

Une filière boudée par les industriels

■ La filière de fabrication des produits et équipements relevant de l'efficacité énergétique demeure encore embryonnaire en Algérie où seulement une quinzaine d'industriels ont opté, jusqu'à maintenant, pour ce créneau industriel.

Par Faiza O.

«**M**alheureusement, le développement de cette industrie est en train de se faire timidement. Il n'y a pas encore d'afflux des industriels locaux pour le programme national d'efficacité énergétique. Nous avons seulement une quinzaine d'industriels qui activent dans cette filière», indique le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), Mohamed Salah Bouzriba, dans un entretien accordé à l'APS. Les Programmes nationaux de développement des énergies renouvelables et de la promotion de l'efficacité énergétique ont été adoptés en 2015 à l'effet de favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie à travers le recours aux formes d'énergie les mieux adaptées aux différents usages, nécessitant la modification des comportements et l'amélioration des équipements. Selon M. Bouzriba, cela consiste principalement à améliorer l'isolation thermique des bâtiments, développer les chauffe-eau solaires, généraliser l'utilisation des lampes à basse consommation (LED), substituer la totalité du parc de lampes à mercure par des lampes à sodium, fabriquer les panneaux solaires et à promouvoir le GPL/C et le GN/C. Les rares investissements engagés dans ce sens portent essentiellement sur la fabrication des ouvrants (fenêtres, portes isolantes), des lampes domestiques à faible consommation (LED), la transformation du liège qui est une composante essentielle à la fabrication des isolants thermiques. A propos de l'opération du remplacement des LED, le même responsable rappelle que le programme national d'efficacité énergétique a fixé l'objectif de distribution de sept millions de LED au titre de l'année 2018. «Nous n'allons pas lancer l'opération d'un seul coup. Nous allons commencer, dans une première phase, avec près de 3,5 millions d'unités de



LED», souligne-t-il, ajoutant que le cahier des charges est fin prêt. La production locale de ce type de lampes a été impulsée notamment avec la nouvelle politique de l'Etat visant à promouvoir le produit local, relève le DG de l'Aprue. Questionné sur les raisons du retard de cette opération alors que tout un semestre s'est déjà écoulé, M. Bouzriba fait valoir que cela s'explique par le volume important des lampes à mettre sur le marché : «Il s'agit d'une quantité importante et il fallait, en outre, non seulement s'assurer de la qualité de ces produits mais aussi de trouver les distributeurs de ces lampes». Pour une distribution à grande échelle de ces Led et à des prix concurrentiels, l'Aprue compte s'appuyer sur les agences de Sonelgaz (2 millions de Led) et d'Algérie Poste (environ 1,2 million). Afin de s'assurer de la qualité de ces lampes fabriquées localement, l'Aprue a procédé à leur test : «Maintenant nous pouvons dire que nous avons terminé cette phase qui a trop duré, car il s'agit d'une phase exploratoire qui est déterminante». Ces tests ont permis de constater

qu'il existe des fabricants qui répondent aux normes de qualité, permettant de lancer l'appel d'offres, avance-t-il. Mais le premier responsable de l'Aprue soutient qu'il faut accorder davantage de facilitations pour encourager les investisseurs à se lancer dans ce créneau, et ce, soit en partenariat, soit en d'autres modes d'investissement, tout en souhaitant de voir des investisseurs s'engager également dans la fabrication des chauffe-eau solaires et des isolants thermiques. Par ailleurs, concernant les kits pour la conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié-carburant (GPL/c), M. Bouzriba fait savoir que cet équipement est jusqu'à importé et que seuls les réservoirs sont fabriqués en Algérie. Au titre du programme national de promotion du GPL-c, pas moins de 500 000 véhicules doivent être convertis à l'horizon 2021, permettant un gain de consommation de l'essence de 1,82 million de tonnes sur la période 2018-2021, et de 8,8 millions de tonnes sur la période 2018-2030. Ce qui appelle à un développe-

ment d'une industrie locale de production d'équipements et d'appareillages pour le GPL-C.

Le financement, maillon faible de la promotion des projets industriels

Questionné sur les réticences des banques à financer les projets industriels relevant de l'efficacité énergétique, le même responsable estime que face à cette difficulté, l'Aprue compte voir, entre autres, les modalités de garantie des crédits bancaires à travers le Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération (Fnmerc). Il s'agit, selon lui, d'une proposition à soumettre au ministère de l'Energie «pour capter l'intérêt des banques» pour cette filière porteuse. Mais selon M. Bouzriba, jusqu'à maintenant, ce Fonds a, certes, pris en charge le financement de plusieurs actions d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment et des transports, mais il lui est impossible de tout financer. Ainsi, «nous optons pour le co-

financement. Quand bien même l'Etat a mis beaucoup d'argent en 2017 et 2018, mais ça reste limité», dit-il. Pour le seul programme de conversion des véhicules au GPL/c, une enveloppe de 3,5 milliards de DA a été absorbée : «C'est énorme», estime le DG de l'Aprue.

F. O./APS

Italie Baisse de l'excédent commercial en mai

L'ITALIE a enregistré, en mai, un excédent de sa balance commerciale de 3,378 milliards d'euros, contre 4,344 milliards un an plus tôt, a indiqué hier l'Institut national de la statistique (Istat). Par rapport au mois précédent, l'Italie a enregistré une baisse de ses exportations (-1,6%) et une hausse modérée de ses importations (+0,8%), selon l'Istat. En avril l'Italie a enregistré un excédent de sa balance commerciale de 2,938 milliards d'euros, contre 3,6 milliards un an plus tôt. Sur les cinq premiers mois de l'année, l'excédent commercial s'établit à 13,895 milliards d'euros. Sur un an, les exportations ont baissé de 0,8%, essentiellement en raison d'une baisse des exportations vers les pays hors UE (-2,8%), tandis que les exportations vers la zone UE ont enregistré une hausse de 0,7%. Sur un mois, les exportations ont baissé aussi vers les pays UE (-0,5%) que vers les pays hors-UE (-3,1%). Les secteurs qui contribuent le plus à la baisse des exportations sur un an sont les véhicules (-10%) et les machines et appareils (-3%), précise l'Istat. La plus forte hausse sur un an est enregistrée pour les produits pétroliers raffinés (+14,1%) et l'habillement (+5,1%). R. E.

Oléiculture

Une production 6 844 606 quintaux en 2017

La production nationale de la filière oléicole s'est établie à 6 844 606 quintaux (qx) en 2017 pour une valeur de 160 283 millions DA, a indiqué le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche dans un communiqué. Par types, la production a été de 2 928 812 qx d'olive de table, de 3 915 794 qx d'olive à huile, a précisé la même source, ajoutant que la production d'huile avait atteint 685 215 hectolitres en 2017. Étendue sur une superficie globale de 432 916 hectares comprenant 60 969 641 d'arbres, dont 36 117 825 oliviers en produc-

tion, la filière oléicole avait enregistré en 2017 un rendement de 19 kg/arbre et 17,5 litres/quintal. Les wilayas potentielles productrices d'olives pour l'année 2017 sont Mascara avec une production de 800 000 qx, Tlemcen avec une production de 730 000 qx et Béjaïa avec une production de 600 551 qx. Par ailleurs, le ministère a fait savoir que l'assemblée générale électorale de l'ensemble des professionnels de la filière oléicole (producteurs, transformateurs, etc.) a élu dimanche Belaassia M'hamed en qualité de président du Conseil national interprofessionnel de

cette filière. A cette occasion, M. Belaassia a indiqué que le Conseil permettra une amélioration rapide du rendement de la filière oléicole à travers l'accompagnement, la formation et le recours aux techniques modernes de production. Il s'est engagé à œuvrer à la promotion et au développement de la filière à travers l'accompagnement des oléiculteurs et la prise en charge de leurs préoccupations, en appelant ces derniers à contribuer au développement de leur activité. M. Belaassia s'attelle de mener un travail en vue de créer un label pour l'huile d'olive de

table, comme ce fut le cas pour les dattes Deglet Nour. Pour rappel, les assemblées générales pour l'élection des présidents des Conseils nationaux interprofessionnels des filières agricoles ont déjà élu récemment ceux de cinq filières (maraîchère, ail et oignon, pomme de terre, avicole et viande rouge). Ces assemblées générales électorales se sont tenues suite aux recommandations issues des Assises nationales de l'agriculture liées aux organisations professionnelles et interprofessionnelles des filières agricoles, tenues en avril dernier à Alger. Assia D.

Tamanrasset

Divers projets pour l'amélioration du cadre de vie général

■ La commune de Tamanrasset s'est vu accorder plusieurs projets, au titre de différents programmes, pour l'amélioration du cadre de vie général de la population locale, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Par Hocine A.

Réalisées, en cours de réalisation ou en voie de lancement, ces opérations, retenues au profit aussi bien de la commune de Tamanrasset que des localités qui lui sont rattachées, portent, entre autres, sur l'amélioration des réseaux du secteur des ressources en eau, un des créneaux ayant un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Ce secteur a enregistré l'extension, dans le cadre du programme complémentaire de développement de 2011, du réseau d'assainissement au profit des localités de Tit et Outoul (40 et 20 km respectivement de Tamanrasset) et le raccordement du groupement urbain d'In-Zaouane (5 km au sud de Tamanrasset) au réseau d'eau potable (AEP). Le secteur a également bénéficié d'opérations de développement concernant le raccordement en cours du quartier El-Hofra (Tamanrasset-ville) au réseau d'assainissement, en attendant le lancement prochain



d'une opération d'AEP ainsi que le raccordement des localités d'Outoul et de Tit aux châteaux d'eau et au réseau d'AEP. En ce qui concerne l'amélioration du

cadre urbain, divers projets d'aménagement sont menés au niveau des différentes artères de Tamanrasset et portent sur la réception de l'opération d'amé-

agement de la grande rue reliant le carrefour du centre-ville «Almen» à celui du «Moufflon», de l'artère principale du quartier Sersouf, le revêtement des routes au niveau des quartiers Moufflon et Ksar El-Fougani, ainsi que la réhabilitation des artères des quartiers Tahaggart, Gataâ El-Oued, Imechoune, 5-Juillet et El-Badr. Ces projets seront consolidés par le lancement prochain d'autres actions d'aménagement extérieur de la route jouxtant le site de l'Assihar, le bitumage de la route, en sus de la réalisation de l'éclairage public à travers différentes zones de la commune, y compris la localité de Tagrembait (12 km à l'ouest de Tamanrasset).

Améliorer le service public et promouvoir les activités de jeunes

D'autres projets de nature à améliorer la qualité du service public ont été accordés à la wilaya de Tamanrasset, en l'occurrence la réalisation de nouvelles structures administratives

visant le rapprochement de l'administration des administrés, dont une annexe communale au quartier de Matnatlet, une autre dans la localité de Inezouane, dont les travaux sont à un stade avancé. Celles-ci viennent renforcer une structure similaire réceptionnée au village d'Indellak (60 km au sud-est de Tamanrasset). Les efforts fournis dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens se sont poursuivis par le raccordement des localités d'Indellak au réseau d'électrification, l'électrification en cours des quartiers de Tin-Tabourak et Tin-Tibaktine, ainsi que la réalisation d'une bibliothèque rurale pour la localité d'Izerzi (10 km au sud de Tamanrasset), en sus du lancement d'un projet de réalisation, au quartier Tahaggart-Ouest, d'une agence postale dotée d'un logement de fonction. Ces opérations de développement ont profité également à d'autres localités et hameaux, à l'instar de celle d'Inezouane qui s'est vu accorder une salle polyvalente, une structure culturelle (en cours de réalisation) et un foyer pour les jeunes. Les localités de Tit et Tagrembait (40 et 14 km de Tamanrasset) ont bénéficié, pour leur part, d'un stade revêtu d'une pelouse synthétique (Tit) et d'une salle polyvalente pour Tagrembait, dont le projet fait l'objet des procédures administratives en prévision de son lancement. Toutes ces opérations de développement, susceptibles de contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, ont été favorablement accueillies par la population locale qui a, cependant, insisté sur le respect des délais et des normes de réalisation des projets.

H. A./APS

S. H.

Boumerdès

Entrée en exploitation de la zone d'activités de Zemmouri El Bahri fin 2018

L'entrée en exploitation de la zone d'activités dédiée exclusivement aux métiers de la pêche et de la mer de Zemmouri El Bahri, à une quinzaine de km à l'est de Boumerdès, interviendra à la fin de l'année en cours, a-t-on appris auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya. Selon Kadri Cherif, la réception de cette zone industrielle et économique programmée initialement pour le «premier trimestre 2018» a été retardée pour des raisons techniques. «Sa mise en exploitation interviendra vers la fin de l'année en cours, soit dès le parachèvement de ses travaux d'équipements en cours, dont le taux d'avancement est estimé à 85%», a-t-il précisé. Inscrit au titre du programme de développement complémentaire 2014, le projet d'aménagement de cette zone d'activités a bénéficié d'une enveloppe

globale de 400 millions DA destinés à sa viabilisation et équipement en commodités nécessitées pour attirer le plus grand nombre possible d'investisseurs, a ajouté M. Kadri. Il a cité nombre de critères avantageux ayant dicté la sélection du site de cette zone s'étendant sur une vingtaine d'hectares, dont notamment son éloignement du centre-ville et sa proximité de nombreux axes routiers d'importance dont la route du littoral (RN24) reliant Boumerdès à Alger, Dellys, Tizi-Ouzou et Béjaïa, outre sa proximité du port de Zemmouri (soit seulement 5 km). Selon les objectifs qui lui ont été fixés, l'entrée en exploitation de cette zone extra portuaire va contribuer à la création d'un nombre considérable d'emplois (directs et indirects) dans les métiers de la pêche et de la mer et autres activités y afférentes. Kadri Cherif, qui a

signalé le morcellement de cette zone en une cinquantaine de lots, a fait, par ailleurs, part de l'agrément à l'implantation, en son sein, d'une vingtaine d'investissements dans les domaines de la pêche, l'aquaculture et les autres activités y afférentes. Les investisseurs concernés ont déjà reçu leurs contrats de concession en vue d'engager les procédures de concrétisation de leurs projets, dès réception de la zone, a-t-il ajouté. Ces projets, inscrits au titre de la stratégie nationale de développement de l'aquaculture, s'étalant de 2014 à 2012, sont notamment relatifs à l'élevage de poisson, des conserveries de poissons, des ateliers de maintenance des matériaux de pêche et de barques de pêche, des unités de production de glaces, des points de vente de matériaux de pêche et autres.

Laghouat

Ouverture de 95 postes de promotion interne dans le secteur de l'Education

Pas moins de 95 postes internes de promotion dans onze grades de l'éducation ont été ouverts au niveau des établissements scolaires à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur de l'éducation. Ces postes, dont la promotion s'effectue sur concours oral, concerne les directeurs d'écoles primaires (14 postes), les inspecteurs du palier primaire (8 postes), les inspecteurs d'enseignement moyen (8), les conseillers pédagogiques (45 postes), le reste étant réparti sur divers grades. Les candidats remplissant les conditions requises pourront prendre part au concours national ouvert pour

168 postes d'inspecteurs d'éducation physique et sportive en vue de contribuer à la promotion de la performance pédagogique et administrative. Près de 1 126 admis au concours écrit sont attendus au concours oral pour

les grades de professeurs du palier primaire, 439 superviseurs de l'éducation, 63 intendants, 120 conseillers d'orientation scolaire et professionnelle, a-t-on ajouté de même source. Il est relevé également l'ouverture, au

titre du nouveau recrutement, de 97 postes dans les différents corps et grades, dont celui d'enseignant de langue arabe du palier primaire (12 postes), d'enseignant de la langue française du cycle primaire (35 postes) et

d'enseignant de la langue amazighe du primaire (3 postes), en plus des grades de sous-intendants, conseiller d'orientation scolaire et professionnelle et d'attaché de laboratoire.

L. Y./Agences

Oran

La production aquacole a triplé durant le premier semestre

La direction de la pêche et l'aquaculture de la wilaya d'Oran a enregistré une hausse de la production aquacole qui a atteint les 810 tonnes durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris du responsable du secteur. Cette production, constituée de 650 tonnes de loup de mer et de 160 tonnes de moules, représente plus du triple de celle de la même période de l'année écoulée,

a indiqué Mohamed Bengrina. «La production a été multipliée par trois par rapport au premier semestre de l'année dernière au cours de laquelle 220 tonnes ont été produites», a-t-il indiqué, ajoutant que cette quantité a été produite par trois fermes, dont une spécialisée dans l'élevage du loup de mer et la mytiliculture (élevage des moules) en cages flottantes activant à Cap Falcon (Ain El

Turck) et celles de Kristel et Arzew, versées également dans la mytiliculture. Selon ce même responsable, la production aquacole devra connaître dans les prochaines années une «nette augmentation» à la faveur de la concrétisation de cinq autres projets en cours d'étude, dont un sera bientôt lancé. Il sera spécialisé dans l'élevage et la production du loup de mer et des moules.

R. R.



Sahara occidental

Le Polisario met en garde contre les tentatives de violer les décisions de la CJUE

■ Le Secrétariat national du Front Polisario a salué toutes les décisions prises par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui invalident les accords entre l'Union européenne et le Maroc incluant les territoires sahraouis, tout en mettant en garde contre toute tentative de transgresser et de violer ces jugements.

Par Sara H.

Le secrétariat national du Front Polisario, qui a tenu sa 8^e session ordinaire au camp Chahed El Hafedh, a salué, dans un communiqué, les décisions de la justice européenne confirmant que le Sahara occidental et le Royaume du Maroc sont des pays distincts et séparés et que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et qu'il ne peut avoir d'exploitation des richesses de ce territoire sans consulter le peuple sahraoui, à travers son représentant unique et légitime, le Front Polisario. Selon le même texte, le secrétariat a également salué la décision de la Cour de justice européenne qui avait statué récemment qu'aucun accord entre le Royaume marocain et l'Union européenne ne peut inclure le Sahara occidental. Le Secrétariat national a confirmé, lors de cette réunion, que le Front Polisario respecte la loi et les intérêts du peuple sahraoui et demeure ouvert au dialogue et à la négociation avec les entreprises et les acteurs économiques pour investir dans les ressources naturelles du Sahara occidental, a ajouté le communiqué. Par ailleurs, le Secrétariat national a condamné, poursuivi le même texte, les tentatives faites par certaines parties européennes pour contourner les décisions claires et précises de la justice européenne visant à violer de manière flagrante le droit européen et international, ainsi que le droit international humanitaire. A cet égard, le Front Polisario se réserve le droit, a souligné le communiqué, de recourir à tous les moyens légaux disponibles pour défendre les droits du peuple sahraoui et empêcher toute ten-

tative d'outrepasser les décisions de la CJUE. Récemment, l'ONG Western Sahara Resource Watch avait alerté sur les arrangements apportés par la Commission européenne à l'accord commercial UE-Maroc incluant les territoires occupés du Sahara occidental, faisant part de tentatives de la Commission de tromper des Etats membres au sujet du processus de consultation initié pour se «conformer» à l'arrêt de la Cour européenne de justice de décembre 2016 qui avait rejeté l'inclusion du Sahara occidental dans l'accord d'association UE-Maroc. La CJUE avait jugé, en décembre 2016, qu'aucun accord de commerce ou d'association entre l'UE et le Maroc ne peut être appliqué au Sahara occidental, sauf avec le consentement du peuple sahraoui, qui lutte à ce jour, est-il souligné, pour exercer son droit inaliénable à l'autodétermination comme le stipule les résolutions des Nations unies. La même Cour avait également rejeté en février 2018 l'inclusion des eaux territoriales du Sahara occidental dans l'accord de pêche liant l'UE et le Maroc, précisant que cet accord n'est plus applicable aux eaux territoriales du Sahara occidental, car «il ne respectait pas le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions des Nations unies». Selon cet arrêt de la CJUE, «étant donné que le territoire du Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du royaume du Maroc, les eaux adjacentes du territoire du Sahara occidental ne relèvent pas de la zone de pêche marocaine visée par l'accord de pêche». Le dernier protocole de cet accord de pêche est arrivé à son terme samedi 14 juillet 2018. Les flottes européennes de pêche devraient donc quitter les eaux territoriales



sahraouies ce dimanche conformément à la dernière décision de la CJUE qui avait exclu les eaux adjacentes du Sahara occidental de l'accord de pêche UE-Maroc. Selon l'arrêt de la Cour, les négociations entre l'UE et le Maroc sur un éventuel accord doivent exclure toutes les eaux territoriales sahraouies.

Les flottes européennes devraient quitter les eaux territoriales sahraouies

Les flottes européennes de pêche devraient quitter les eaux territoriales sahraouies conformément à la dernière décision de la Cour européenne de justice (CJUE) qui avait exclu les eaux adjacentes du Sahara occidental de l'accord de pêche UE-Maroc, alors que les négociations entre l'Union européenne (UE) et le royaume marocain pour le renouvellement de cet accord n'ont pas encore abouti. Le dernier protocole de cet accord de pêche est arrivé à son

terme samedi 14 juillet 2018. En vertu de l'arrêt de la CJUE du mois de février dernier, il n'est plus applicable aux eaux territoriales du Sahara occidental, car il ne respectait pas le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions des Nations unies. Selon la décision de la justice européenne, l'inclusion du territoire sahraoui dans le champ d'application de l'accord de pêche «enfreindrait plusieurs règles du droit international, notamment le principe d'autodétermination». La Cour avait jugé que compte tenu du fait que le territoire du Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du royaume du Maroc, les eaux adjacentes du territoire du Sahara occidental ne relèvent pas de la zone de pêche marocaine visée par l'accord de pêche. L'accord de pêche permettait à quelque 126 navires (dont 90 espagnols), de 11 Etats membres de l'UE, d'opérer dans 6 catégories de pêche différentes. Dans ce contexte, le secrétaire général de

la Confédération espagnole de pêche, Javier Garat, a indiqué ce dimanche à la presse espagnole que les navires européens doivent quitter les eaux territoriales marocaines et sahraouies, précisant que les négociations entre l'UE et le Maroc sont en situation de blocage et peuvent ne pas déboucher sur un nouvel accord. De son côté, le ministre espagnol de l'Agriculture et de la Pêche, Luis Blanas, a indiqué à la télévision espagnole que les deux parties n'ont pas réussi à parvenir à un «nouvel accord», précisant qu'«il en est encore au stade des négociations». Après l'expiration de l'accord actuel, le gouvernement espagnol prévoit une aide à la flotte espagnole, a ajouté le ministre de l'Agriculture. Selon l'arrêt de la CJUE, les négociations doivent inclure des délimitations plus précises du territoire, demandant à l'UE d'exiger du Maroc les coordonnées des zones géographiques couvertes par l'accord et d'exclure toutes les eaux territoriales sahraouies. S. H./ APS

Maroc

Des milliers de personnes manifestent à Rabat pour la libération des détenus du Hirak

Des milliers de personnes ont pris part à Rabat à la marche nationale pour la libération des détenus du mouvement Hirak du Rif, condamnés en juin dernier à de lourdes peines, appelant à la levée du «siège militaire imposé à la région du Rif» et au boycott de la «justice marocaine». Ils étaient plus de 10 000 personnes ayant répondu à l'appel lancé il y a une semaine par le comité de défense et de soutien des militants du mouvement contestataire rifain, selon des médias locaux. Les manifestants marocains venus participer à cette marche ont scandé des slogans hostiles au Makhzen, tels que «le peuple boycotte la justice», «non au siège imposé à la région du Rif» et «liberté aux détenus du Hirak». Sous l'œil des forces de l'ordre, la

foule a défilé de la place Bab el-Had, près de la médina, vers le Parlement, brandissant des portraits des meneurs de la protestation dans le Rif.

Des familles des détenus, des leaders des partis de gauche, à savoir Nabila Mounib et Omar Balafrej ainsi que Mohamed Abbadi, leader de la «Jamaâ Al Adl Wal Ihsane» ont été les chefs de files de cette manifestation initiée pour réclamer la libération des prisonniers politiques du Hirak rifain. Selon des sources locales, le Makhzen a empêché les Marocains de sortir de leurs villes pour rejoindre la marche nationale organisée à Rabat. De nombreuses unités de la police et de la gendarmerie royale ont été déployées dans les sorties des villes de Berchid, Fés, Taza, Oujda,

Meknès, Sidi Kassem, afin d'empêcher les bus et trains de transporter les manifestants qui se sont donnés rendez-vous pour condamner la répression qui s'abat sur les populations du Rif. Les mêmes sources ont indiqué également que toutes les entrées de la ville de Rabat ont été bloquées par les forces de l'ordre marocaines. Cette marche nationale s'inscrit dans le cadre des actions de protestation menées par le comité de soutien aux détenus du Hirak qui avait dénoncé vivement les lourdes peines infligées aux 54 militants de la contestation rifaine par la cour d'appel de Casablanca le 26 juin dernier. Le 8 juillet dernier une marche de la même envergure avait été organisée à Casablanca par le comité de défense et

de soutien du mouvement Hirak et d'autres forces politiques marocaines, mobilisant des milliers Marocains indignés par le procès Hirak. Le 26 juin, la cour d'appel de Casablanca avait condamné 53 militants du mouvement de protestation Hirak du Rif à des peines comprises entre 1 et 20 ans de prison. Le leader du mouvement, Nasser Zefzafi, et trois de ses compagnons avaient été condamnés à 20 ans. Le journaliste Hamid el Mahdaoui avait été condamné à 3 ans d'emprisonnement pour la couverture médiatique de ces événements. Tous les détenus ont décidé de faire appel du verdict, qui a suscité des réactions d'incompréhension et d'indignation dans le royaume et à l'étranger. Farid M./Agences



Irak

La contestation sociale entre dans sa deuxième semaine

■ La contestation en Irak entrait hier dans sa deuxième semaine, un mouvement émaillé de violences meurtrières qui met en lumière la détresse sociale d'une grande part de la population dans un pays émergent d'une quinzaine d'années de conflits ininterrompus.

Par Rosa C.

Six mois exactement après la proclamation en grande pompe par les autorités de la «victoire» sur le groupe État islamique (EI) et alors que les violences ont drastiquement décliné dans le pays, dont un tiers tombait aux mains des jihadistes il y a quatre ans, les problèmes sociaux sont redevenus la priorité numéro un.

Ils étaient des milliers à le crier lors de nouvelles manifestations dans l'est et le sud du pays hier matin, selon des correspondants de l'AFP.

La population a déjà sanctionné sa classe dirigeante en s'abstenant massivement aux législatives de la mi-mai et elle réclame aujourd'hui une meilleure répartition des juteux revenus du pétrole, notamment dans le sud qui s'est embrasé il y a une semaine.

Car dans le pays, deuxième producteur d'or noir de l'Opep, le secteur des hydrocarbures assure 89% des ressources budgétaires et même 99% des exportations, mais ne représente

que 1% des emplois.

Et ce fossé se fait cruellement sentir dans un pays où, officiellement, 10,8% des habitants sont sans emploi et deux fois plus parmi les jeunes, qui représentent 60% de la population.

Pour les manifestants, qui s'en sont pris à différents sièges de partis politiques à travers les provinces du sud, les brûlant ou mettant à bas les affiches placardées par les politiciens, l'autre grand problème, c'est la corruption.

Depuis l'invasion emmenée par les États-Unis qui a renversé le dictateur Saddam Hussein en 2003, la classe dirigeante accapare fonds publics, ressources naturelles et projets publics, privant les Irakiens des infrastructures de base, assurent-ils. «Ces champs de pétrole nous appartiennent, pourtant on en retire rien», tempête ainsi Hussein Ghazi, manifestant de 34 ans, à Bassora. «On entend plein de belles paroles, mais on ne voit rien venir», renchérit auprès de l'AFP Aqil Kazem, chômeur de 27 ans. En plus, cette année, la



PH. > D. R.

sècheresse et les barrages construits par les pays voisins en amont sur les fleuves qui traversent l'Irak ont affecté la saison agricole, tandis que la pénurie chronique d'électricité laisse les Irakiens sans équipement au pic de l'été sous une température atteignant les 50 degrés.

Depuis le début des manifestations quotidiennes à Bassora, la grande ville portuaire du sud, six personnes ont été tuées. Le

Premier ministre Haider al-Abadi, qui s'était rendu vendredi à Bassora pour tenter de calmer les esprits, a annoncé samedi soir une allocation immédiate de trois milliards de dollars pour la province, outre des promesses d'investissement dans l'habitat, les écoles et les services.

Il a appelé les services de sécurité «à se tenir en alerte car le terrorisme veut exploiter tout événement ou conflit». Mais il

leur a ordonné «de ne pas faire usage de balles réelles sur des manifestants non armés». Exacerbé par la mort d'un homme dans la province de Bassora au premier jour des manifestations, le 8 juillet, ce mouvement a fait tâche d'huile et s'est étendu à d'autres provinces du sud, dont Najaf, Missane, Kerbala, Zi Qar et Mouthanna.

Samedi, alors que la contestation menaçait de gagner Bagdad où des appels à manifester étaient lancés, internet s'arrêtait de fonctionner : les autorités ont assuré qu'il s'agissait d'opérations de maintenance. Hier, le réseau marchait de nouveau. La plus haute autorité chiite d'Irak, l'ayatollah Ali Sistani, a apporté vendredi son soutien aux manifestants, tout en les appelant à éviter les désordres et les destructions.

En 2015 déjà, un mouvement de protestation avait été lancé contre la prévarication et l'absence de services publics – animé principalement par Moqtada Sadr, le nationaliste chiite arrivé en tête des législatives de mai sur un programme anti-corruption. R. C.



Points chauds

Réélection

Par Fouzia Mahmoudi

Durant la primaire républicaine de 2012, nombreux avaient été ceux qui avaient lourdement moqué la candidature du milliardaire Donald Trump dont la déconfiture ne laissait aucun doute. A l'époque, le favori Mitt Romney avait emporté les élections primaires sans difficulté et relégué le promoteur milliardaire au rang de bouffon du roi qui avait multiplié les déclarations à l'emporte-pièce et les attaques brutales à l'endroit de sa bête noire, le président américain d'alors, Barack Obama. Lorsqu'il avait annoncé son intention de retenter sa chance en 2016 en se présentant à la primaire républicaine, nombreux avaient été ceux qui non seulement l'avaient pris à la légère mais surtout tourné en ridicule. Finalement, au bout d'une campagne à nulle autre pareille, le candidat républicain finira par remporter, à la surprise générale, la présidentielle face à la candidate démocrate pourtant unanimement considérée comme successeur naturel de Barack Obama. Aujourd'hui, le président républicain, au pouvoir depuis bientôt deux ans maintenant, alors que beaucoup prédisaient qu'il aurait du mal à finir sa première année à la Maison-Blanche, dans un entretien à «Mail on Sunday», réalisé vendredi à bord de l'avion présidentiel Air Force One, déclare : «Il semble que tout le monde veut que je me représente en 2020». Il confirme avoir l'intention de briguer un second mandat à la fonction suprême, estimant que les démocrates n'ont pas de candidat crédible : «Je ne vois pas qui pourrait me battre en 2020, je les connais tous et je ne vois personne». Pourtant, l'on pourrait penser que ses plus grands adversaires à la course à la présidentielle pourraient venir de son propre camp, les instances dirigeantes républicaines ayant, à de nombreuses reprises, évoqué leur mécontentement de voir Trump à la tête des États-Unis. D'ailleurs, que ce soit lors des élections primaires ou depuis ses deux années à la Maison-Blanche, de nombreux cadres et élus conservateurs ont mis en avant leurs désaccords avec, non seulement la politique de Donald Trump, mais surtout avec son comportement, souvent pointé du doigt par les médias. Ainsi, l'on se doute que du côté du Parti républicain l'on souhaite trouver un représentant un peu plus sérieux et surtout qui ne risque pas d'embarrasser sa famille politique aussi souvent que le fait le président milliardaire. Toutefois, les conservateurs pourraient se ranger derrière Trump dans deux ans, dans une tentative désespérée de ne pas perdre le pouvoir au profit du Parti démocrate.

F. M.

Nicaragua

Des attaques des forces gouvernementales font au moins 10 morts

Atués et vingt personnes ont été tuées et vingt blessées dans des attaques lancées par les forces gouvernementales dimanche dans plusieurs localités aux mains des rebelles dans le sud du Nicaragua, où le véhicule d'un évêque a été visé par des tirs. Il s'agit des derniers épisodes en date dans les violences qui secouent depuis trois mois ce pays, le plus pauvre d'Amérique centrale, et qui ont au total fait au moins 282 morts et quelque 2 000 blessés. Six civils, dont deux mineurs, et quatre policiers ont trouvé la mort dimanche dans les opérations des forces de police et paramilitaires à Masaya, une ville rebelle assiégée, située à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale Managua, et dans ses environs, selon un bilan provisoire de l'Association nicaraguayenne des droits de l'homme (ANPDH). Les localités de Niquinohomo, Catarina, Diria, Diriomo ont notamment été visées. Des habitants ont raconté que ces détachements avaient fait usage de pelleteuses aux premières heures du jour pour y détruire des barricades, attaquant leurs défenseurs. «Ils vont détruire (la cité de) Masaya, elle est totalement encerclée», a dit à l'AFP Vilma Nunez, la présidente du Centre nicaraguayen pour les droits de l'homme (Cenidh). «Nous sommes attaqués par la police nationale et des auxiliaires

de la police armés d'AK-47 et de mitrailleuses dans notre quartier de Monimbo», dans le sud du département de Masaya, a, quant à lui, déclaré Alvaro Gomez, un habitant. «Nous résistons avec des bombes artisanales et des pierres», a-t-il ajouté. «La situation est grave», «Nous devons ouvrir un couloir (humanitaire) pour évacuer les blessés», a pour sa part affirmé Alvaro Leiva, le secrétaire de l'Association nicaraguayenne des droits de l'homme. Par ailleurs, des paramilitaires ont ouvert le feu sur le véhicule à bord duquel se trouvait Mgr Abelardo Mata, un évêque nicaraguayen qui se dirigeait vers Masaya, ont déclaré des responsables de l'Eglise catholique, selon lesquels il est sain et sauf. Mgr Mata, très critique envers le gouvernement de Daniel Ortega, est l'un des cinq dignitaires de l'Eglise qui assurent une médiation entre le gouvernement et l'opposition au Nicaragua. Il «a été intercepté par des paramilitaires qui ont saccagé sa voiture, ont brisé les vitres et ont voulu la brûler», a affirmé l'assistant de l'évêque, Roberto Petray.

L'archevêque de Managua, le cardinal Leopoldo Brenes, a également dénoncé une incursion des forces gouvernementales dans le presbytère de Catarina, et demandé au gouvernement de «respecter» les édifices religieux et de «cesser les attaques contre la

population». Le secrétaire de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), Paulo Abrao, a déclaré de son côté sur Twitter qu'il avait eu connaissance de la «violente répression de la population de Masaya. L'État semble ignorer le dialogue avec l'opposition». Avant les attaques, plusieurs organisations de la société civile avaient quitté Managua pour se rendre à Masaya dans une «caravane de la solidarité» mais ont fait demi-tour dix kilomètres avant d'arriver en raison de la présence de paramilitaires, a affirmé le leader étudiant Lester Aleman. De son côté, le site internet officiel El 19 Digital a qualifié de «territoires libérés des barrages» érigés par les rebelles, les villes où les forces gouvernementales ont mené ladite «opération nettoyage». Masaya, la ville la plus rebelle du Nicaragua, est l'épicentre du mouvement de protestation, dont les étudiants sont le fer de lance, lancé le 18 avril contre le gouvernement du président Daniel Ortega. Celui-ci, âgé de 72 ans et à la tête de son pays depuis 2007, après l'avoir déjà dirigé de 1979 à 1990, est accusé d'avoir durement réprimé les manifestations et mis en place avec son épouse Rosario Murillo, qui occupe les fonctions de vice-présidente, une «dictature» marquée par la corruption et le népotisme.



Décès du grand plasticien

Des artistes algériens saluent le talent de Houamel

■ Le plasticien Abdelkader Houamel, natif de N'gaous (Batna), décédé à l'âge de 82 ans mercredi à Rome (Italie), était le «meilleur ambassadeur» de l'art plastique algérien en Italie et en Europe, selon des témoignages recueillis.

Par Adéla S.

L'apport du plasticien Abdelkader Houamel à l'art universel est incontestable, selon des témoignages recueillis en Algérie. Pour l'artiste miniaturiste Moussa Kechkeche, également directeur de l'Ecole régionale des beaux-arts de Batna, le défunt a réussi à donner «une image remarquable» de l'art plastique algérien, notamment à travers ses œuvres consacrées à la femme targaie et ses bijoux ainsi qu'au folklore, à la musique et aux traditions des Touaregs.

M. Kechkeche qui a côtoyé le défunt artiste durant ses études d'art à Rome de 1981 à 1985, a également indiqué que «Houamel qui fut alors chargé du bureau des visas à l'ambassade d'Algérie à Rome, a réussi par son pinceau et ses couleurs à renvoyer une belle image de la femme du Sahara algérien avec tous les détails de son monde et de ce qu'elle représente de patrimoine, de culture et d'authenticité, plongeant leurs racines loin dans l'histoire humaine».

Et d'ajouter : «Le défunt fut de la vague des plasticiens modernistes et a pu développer un style propre à lui ayant assuré



une notoriété en Italie, où il s'était installé mais aussi dans les autres pays où il a exposé».

Proche du défunt, Nabil Houamel a relevé que l'aventure

artistique d'Abdelkader qui a rejoint très jeune les maquis de la guerre de Libération depuis djebel Boutaleb près de N'gaous, a débuté avec une



bourse d'études des arts en 1961.

Les moudjahidine de la Wilaya 1 historique l'avaient aidé à traverser la frontière algérienne avec la Tunisie où il avait rencontré une équipe de journalistes radiophoniques italiens enquêtant sur la révolution, ajoute Nabil Houamel. Cette rencontre, a-t-il considéré, a été décisive pour la suite du parcours de l'artiste considéré par le commandement du Front de libération nationale (FLN) comme «un des cadres de l'Algérie indépendante».

Abdelkader qui a fréquenté l'Académie des beaux-arts de Rome, où il s'était établi depuis 1961, s'est vite fait remarquer par ses œuvres en obtenant le 1^{er} Prix «San Vito Romano» en 1962

puis en 1965 celui de «Citta di Gubbio» avant d'être nommé académicien de Teberiana Academia et décoré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de la médaille du mérite le 8 juin 2000 à Oran, à l'occasion de la journée nationale de l'Artiste. Il a également obtenu, le 5 juillet 2002, une médaille décernée par le ministère de la Culture.

Le défunt qui a laissé une empreinte singulière dans le mouvement artistique national bien que peu connu des artistes de la région des Aurès, a été signalé en 1974 sur le Bolaffi, un catalogue d'art moderne en Italie qui consacre chaque année 50 artistes présentés par 50 critiques d'art.

A.S/APS

AGEND'ART

Palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa de Constantine
Jusqu'au 25 juillet :

Exposition du plasticien palestinien Souleimane Chahine. 37 œuvres, dont les portraits des présidents Houari Boumediène, Yasser Arafat et du militant Abou Djihad.

Théâtre Régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou
Jeudi 26 juillet à 17h :

Spectacle de chants et de danses, fusion de musique algérienne et espagnole, animé par le groupe Alegria Andaluz.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)
Vendredi 27 juillet à 21h :

Spectacle chaâbi ou «Je m'en fous» de Baâziz.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Vendredi 26 juillet à 22h30 :

Concert de Lamia Aït Amara.

Théâtre de verdure Laadi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)
Jeudi 26 juillet :

Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. Prix d'accès : 2 000 DA.

Galerie d'arts Mohamed-Racim (5 Avenue Pasteur, Alger)
Jusqu'au 26 juillet :

Exposition de peinture de l'artiste-peintre Ahmed Ben Youcef Stambouli sous le thème «Regard d'un enfant».

Galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)
Jusqu'au 19 juillet :

Exposition duo de peinture des artistes-peintres Narimène Mezghiche et Sarah Belahnèche

Centre culturel Abane-Ramdane (12, rue Abane-Ramdane, Alger)
Jusqu'au 21 juillet :

Exposition collective de peinture avec les artistes-peintres Akila Saïm, Hadjer Djodar et Abdesselam Cherfaoui.

Ouargla

Des relations entre le musée saharien et les universités s'imposent

Le musée saharien de Ouargla s'emploie actuellement à s'ouvrir sur son environnement, en tant que structure socioculturelle, à travers l'établissement de relations, en premier lieu, avec les universités du pays, leur proposant des matières scientifiques authentiques dans divers domaines, a annoncé hier la directrice de cette structure muséale.

Ces liens spécifiques, à vocation culturelle et scientifique, ouvriront de larges perspectives de recherches aux universitaires, archéologues et étudiants s'intéressant au patrimoine culturel séculaire des anciennes civilisations, qui se sont succédé dans les régions de Oued-M'ya et Oued-Righ, a expliqué M^{me} Oum El-Kheir Benzahî.

Rouvert au public en mai dernier, après avoir fait l'objet d'une large opération de restauration, cette structure culturelle, qui a enregistré également la finalisation après deux ans de travaux, de l'opération d'inventaire et de classification, selon la nature et la valeur historique, des acquisitions archéologiques et des objets entreposés, a drainé

depuis de nombreuses visites de chercheurs de l'université Kasdi-Merbah (Ouargla) et Mohamed-Khider (Biskra), venus s'enquérir de cette richesse historique et archéologique, développer leurs connaissances et étudier la nature des objets historiques en fonction des programmes dispensés à l'université.

Ce musée qui a accueilli, grâce à sa position stratégique jouxtant la station du tramway de Ouargla, des milliers d'élèves dans le cadre de visites guidées organisées par les établissements scolaires et associations culturelles, attend d'autres visites lors de la prochaine saison scolaire, en vertu d'une convention signée entre cette structure et la direction de l'éducation de la wilaya de Ouargla.

M^{me} Benzahî a également fait part de l'adoption, la semaine dernière, d'un tarif d'accès «symbolique» au musée saharien, moyennant une somme de 80 DA pour les adultes et 40 DA pour les enfants, alors que la visite était gratuite. Selon les données historiques, le musée saharien de Ouargla,

connu communément sous le nom de «Site Blanc», a été édifié en 1937 par le colonel Gabriel Carbillat, et jouit actuellement d'une classification depuis 2007 en tant que patrimoine national géré par l'Office national de gestion et d'exploitations des biens culturels sauvegardés.

Occupant une surface de 1 700 m², le musée saharien, chef-d'œuvre architectural alliant le cachet urbanistique européen, soudanais et maghrébin, est composé de trois ailes dédiées à la préhistoire, l'archéologie et l'ethnographie.

Chacune des ailes répertorie, selon sa spécialité, une panoplie d'objets consistant en des pierres, des fléchettes, des ustensiles en poterie et en cuivre, datant de diverses époques (de la préhistoire à l'ère moderne), découvertes dans les régions d'Oued-M'ya, Oued Righ et jusque dans le Tassili, en plus d'armements datant de la glorieuse guerre de Libération nationale et d'articles façonnés par l'homme ancien au début de la découverte des métaux, a ajouté M^{me} Benzahî.

F. H.

Centre culturel français

Une conférence sur le Street art, de la rue au musée s'organise à Alger

Le Street art ou l'Art urbain, qui se développe en Algérie depuis quelques années, est un mouvement artistique contemporain. Il regroupe toutes les formes d'art réalisées dans la rue, ou dans des endroits

publics, et englobe diverses techniques telles que le graffiti rapide sur mur, le pochoir (technique d'impression), la mosaïque, le sticker (autocollant)... C'est principalement un art éphémère vu par un large

public. Le Street art véhicule un message universel qui nous entraîne souvent vers une remise en question de la société et des valeurs essentielles pour l'humanité. Depuis déjà quelques

dizaines d'années, l'art urbain s'est approprié le plus grand musée du monde : la rue. On constate alors que l'art n'émerge pas seulement par le haut de la société, mais aussi par le bas.

L. B.



Athlétisme / Mondiaux des U20

L'Algérien Oussama Cherrad disqualifié

LE DEMI-FONDISTE algérien Oussama Cherrad a été disqualifié et déchu de sa médaille de bronze obtenue sur le 800m des Championnats du monde d'athlétisme des moins de 20 ans, dimanche en clôture des épreuves à Tampere (Finlande). Selon les explications fournies par le Comité d'organisation, en approchant de l'arrivée, Cherrad

a fait une manœuvre gênant la course d'Elliott Crestan, ce qui l'a disqualifié et permis au Belge de remporter la médaille de bronze en 1:47.27. La médaille d'or de l'épreuve est revenue au Kényan Solomon Lekuta avec un temps de 1:46.35, devant son compatriote Ngeno Kipngetch, médaillé d'argent (1:46.45).

M. O.

JAJ-2018 / Badminton

«Nous comptons sur nos filles pour remporter des médailles»

LA SÉLECTION algérienne de badminton tentera, lors des 3^e Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus en Algérie du 17 au 28 juillet, de remporter «des médailles» en s'appuyant sur les filles en individuel et par équipes, «au vu du niveau affiché sur le plan continental», a affirmé l'entraîneur national, Mohamed Idir Mahlous. «Nous comptons énormément sur nos filles pour décrocher le maximum de médailles dans les épreuves individuelles et par équipes, grâce notamment à leur expérience acquise sur le plan africain, contrairement aux garçons», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'encadrement technique. Le badminton algérien sera engagé avec 15 athlètes dont 9 filles, nés entre 2000 et 2004, sous la conduite de trois entraîneurs et de l'expert espagnol Antonio-Molina Ortega. «Notre objectif est d'améliorer nos résultats décrochés lors de la précédente édition des JAJ-2014 à Gaborone, quand on avait remporté deux médailles (1 argent et 1 bronze) en ayant engagé deux badistes seulement», a-t-il ajouté. En vue de cette manifestation continentale,

les joueurs de l'équipe nationale ont effectué une série de stages, d'abord à la salle Mohamed-Hendjar d'El-Magharia (Husseind-Dey, Alger) avant de poursuivre leur préparation au complexe sportif Ahmed-Ghermoul (Alger-Centre). Les épreuves de badminton des JAJ-2018 se dérouleront du 19 au 25 juillet à la salle de la Protection-Civile à Dar El-Beida (Alger). Les trois premiers jours seront consacrés à l'épreuve par équipes. Une journée de repos (22 juillet) sera accordée ensuite aux badistes qui enchaîneront par la suite avec la compétition individuelle.

Liste des athlètes engagés :

Garçons : Laâraboui Seïf-Eddine, Ouchefoune Abdelaziz, Boukesani Abderrahim, El-Amrani Rayane, Medal Skandar, Mahmoudi Oussama

Filles : Bouksani Hala, Mazri Lynda, Ouchefoune Malak, Ziiani Inès, Naâma Dounia, Amrouni Kahina, Abed Arina, Bounaâs Melissa, Safsaf Rahima

Staff technique : Mohamed Idir Mahlous, Fateh Bettahar, Omar Nouichi

Expert : Antonio-Molina Ortega (Espagne).

R. S.

Natation / Championnats arabes Open (3^e j)

L'Algérie provisoirement 2^e au classement avec 19 médailles

LA SÉLECTION algérienne de natation, avec 19 médailles, occupe provisoirement la deuxième place du classement général des Championnats arabes Open (12-15 juillet), à l'issue des épreuves de la 3^e journée disputées à la piscine du complexe Olympique Radès de Tunis (Tunisie). C'est toujours le champion algérien Oussama Sahnoune qui continue de s'illustrer dans cette compétition en décrochant sa 3^e médaille en vermeil, cette fois-ci dans sa spécialité favorite le 50 m nage libre en 21.82, battant au passage le record national et arabe. L'enfant de Constantine s'était déjà illustré sur le 50 m papillon avec un chrono de 24.41 et le 100 m papillon (50.53) qui est également un record national et arabe. Pour sa part, la nageuse algérienne Nesrine Medjahed (18 ans) a remporté le titre arabe du 50 m nage libre en 26.37, alors que sa jeune compatriote Meriem Khaldi (14 ans) qui fait partie des minimes du GS Pétroliers, s'est adjugée la médaille d'argent en finale du 200 m papillon en 2:25.65. Lors de cette 3^e journée, la sélection

algérienne a engrangé aussi quatre médailles de bronze, respectivement par Nazim Belkhodja au 50 m nage libre (23.27), Lounis Khendriche au 200 m papillon (2:03.66), Anis Djaballah au 1.500 m nage libre (16:13.93) et le relais mixte 4x100 m quatre nages (4:08.97), qui bat à cette occasion le record d'Algérie de l'épreuve. Par ailleurs, la jeune nageuse montante Imane Zitouni a réalisé un excellent chrono au 200 m dos (2:26.10) occupant ainsi la 4^e place, tout comme Ramzi Chouchar, chez les hommes (2:11.06) dans la même spécialité. Les épreuves des Championnats arabes de natation Open prendront fin ce dimanche avec le déroulement de la 4^e et dernière journée à partir de 20h00. L'Algérie a engagé 15 athlètes (10 messieurs et 5 dames) dans cette compétition ayant enregistré la participation de 12 autres nations, à savoir : Tunisie (pays organisateur), Maroc, Libye, Palestine, Yémen, Oman, Liban, Soudan, Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Irak et Jordanie.

L. M.

Tizi-Ouzou

Inauguration du centre de regroupement sportif d'Aghribs en juillet 2019

■ Le centre de regroupement sportif, en cours de réalisation dans la commune d'Aghribs, à 40 km au nord-est de Tizi-Ouzou, sera inauguré le 5 juillet 2019, a indiqué, dimanche sur chantier, l'entrepreneuse réalisatrice.



Par Ilham S.

Cette annonce a été faite à l'occasion d'une visite d'inspection effectuée par le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Youcef Aouchiche et des membres de son exécutif dans la commune d'Aghribs, pour s'enquérir de la situation de certains projets en cours de réalisation dans cette localité.

Les deux terrains de football en gazon synthétique de ce centre seront prêts pour la prochaine saison sportive, a indiqué le directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Abderrahmane Iltache, qui a invité le club de foot de cette localité

qui ne dispose d'aucun stade homologué, à s'engager pour la prochaine saison afin de pouvoir utiliser ces deux terrains. Outre ces deux stades, le projet de ce centre destiné pour les préparations des équipes nationales, doté d'une enveloppe financière de plus de 583 millions de DA, comporte également un bloc d'hébergement de 200 lits, un restaurant, une unité de remise en forme (balnéothérapie), un bâtiment administratif et des vestiaires, selon sa fiche technique.

Le président d'APW, qui s'est inquiété de l'éventuelle nuisance que pourrait causer une briqueterie en cours de construction non loin du site de ce centre sportif, a été rassuré par le DJS que cette unité industrielle «ne

génèrera aucune pollution, des mesures ayant été prévues par l'investisseur, à cet effet», a-t-il souligné.

M. Aouchiche a insisté auprès du maître d'ouvrage et de l'entrepreneuse réalisatrice à accélérer la cadence des travaux qui ont démarré en 2014, et à renforcer le chantier qui emploie une soixantaine d'ouvriers, si nécessaire, afin d'honorer le délai de livraison fixé pour juillet 2019.

«Un suivi régulier de ce projet important pour la wilaya et particulièrement pour les habitants d'Aghribs qui est l'une des rares communes qui n'a pas bénéficié d'infrastructures sportives de proximité, sera assuré par l'APW», a-t-il indiqué.

I. S. /APS

JAJ-2018

Objectif podium pour les 432 athlètes algériens

Forte d'une délégation de 432 athlètes, l'Algérie sera représentée dans les 30 disciplines de la 3^e édition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévue du 17 au 28 juillet à domicile, avec l'objectif de figurer pour la première fois sur le podium de la compétition. Pour atteindre ce but, les athlètes algériens (247 garçons - 185 filles) devront récolter le maximum de médailles en se frottant aux 3 000 jeunes talents africains de 54 pays attendus à Alger et Tipasa, les deux villes qui accueilleront les compétitions. Les athlètes algériens engagés dans les épreuves d'athlétisme, d'aviron, de beach-volley, de hockey sur gazon, de rugby et de tir à l'arc, sont également appelés à décrocher des qualifications aux jeux Olympiques de la jeunesse, prévus en octobre prochain en Argentine. Comme lors de la précédente édition des JAJ, disputée à Gaborone

(Botswana) en 2014, où l'Algérie avait terminé au pied du podium (4^e) avec un total de 48 médailles (15 or, 22 argent et 11 bronze), l'athlétisme sera la discipline la plus représentée avec 33 athlètes, suivi de la lutte (30) et de la natation (28). Les Algériens seront également présents en force en gymnastique (27), en escrime (24) et en cyclisme (13). Habités à briller dans les sports de combat, les Algériens seront attendus dans les épreuves de karaté-do, de judo et de boxe, avec de fortes chances de glaner un nombre important de titres dans ces disciplines, traditionnellement pourvoyeuses de médailles d'or. En sports collectifs, l'Algérie est engagée dans sept disciplines (basket-ball 3x3, handball, volley-ball, football et beach-volley) et participera pour la première fois de son histoire dans les tournois de hockey sur gazon et de rugby à cinq. Dans les autres disciplines, comme les

sports nautiques (aviron, canoë, voile), le badminton et le tir sportif, les Algériens joueront leurs chances à fond en tentant de rivaliser avec les meilleurs athlètes africains qui ont des traditions dans ces sports. Afin de préparer les JAJ-2018 dans les meilleures conditions possibles, les Fédérations sportives nationales ont mis en place un programme étalé sur toute l'année. Ainsi, les jeunes talents algériens étaient en regroupement durant la quasi-totalité de la saison dans les différents centres de préparation à travers le pays (Souidania, Sétif, Lycée sportif national de Draria et Tikjda entre autres). Plus de 4 500 personnes, dont quelque 3 000 athlètes issus de 54 pays, sont attendues à cette 3^e édition des JAJ qui aura un cachet particulier, celui de pulvériser le record de participants et de disciplines.

M. L.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Gare maritime de Mostaganem

Une délégation de l'APN s'enquiert des conditions d'accueil des voyageurs

DES MEMBRES de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'APN se sont enquis lundi des conditions d'accueil de la communauté nationale résidant à l'étranger, au niveau de la gare maritime de transport de voyageurs du port de Mostaganem. Ces membres de la commission ont effectué une visite d'inspection des différents services et infrastructures de la gare maritime de Mostaganem, mise en service il y a deux ans, et suivi les explications fournies par les différents intervenants comme la police aux frontières, les douanes et les responsables de l'entreprise portuaire. Les députés ont constaté de visu les conditions d'accueil et de traitement des 1 180 voyageurs et de 320 véhicules arrivés à Mostaganem en provenance du port de Valence (Espagne). Dans une déclaration à la presse, le président de la commission parlementaire, Abdelhamid Si Afif, a relevé «une amélioration dans les conditions d'accueil de la communauté algérienne résidant à l'étranger, notamment en termes de facilités accordées en transit et en dépit des conditions difficiles que connaît la gare maritime du port de Mostaganem et de certains dysfonctionnements constatés sur le site». «La situation de la gare maritime du port de Mostaganem diffère des autres gares maritimes en raison de son exiguïté et des conditions difficiles dans lesquelles exercent certains services», a-t-il expliqué, soulignant la nécessité de «lancer la réflexion en vue de l'extension de cette infrastructure et de lancer de nouvelles dessertes maritimes de transport de voyageurs entre Mostaganem et des villes côtières françaises». Dans ce cadre, le P-DG de l'entreprise portuaire de Mostaganem, Riad Bouledjoudja, a fait état d'un projet d'extension de la gare maritime par l'aménagement d'un nouvel espace d'accueil des voyageurs qui sera réceptionné en septembre prochain pour un coût de 1,4 million DA. Le même responsable a précisé que l'entreprise a acquis, dernièrement, deux scanners de traitement et contrôle des voyageurs et des véhicules pour réduire la durée de traitement des dessertes. Certains voyageurs, provenant de Valence à bord du car-ferry d'un opérateur de transport étranger, ont exprimé leur satisfaction quant à l'amélioration des conditions d'accueil au niveau du port de Mostaganem. Certains d'entre eux étaient accompagnés de leurs enfants qui visitent pour la première fois le pays. La gare maritime du port de Mostaganem a accueilli, l'année dernière, quelque 178 000 passagers (aller et retour) et 70 000 véhicules à travers 211 dessertes maritimes programmées vers les ports de Valence, Alicante et Barcelone. Cette infrastructure portuaire occupe la 2^e place en matière de transport des voyageurs à l'échelle nationale après la gare maritime du port d'Alger, a-t-on expliqué.

Mahi Y.

Argentine

Sampaoli n'est plus le sélectionneur

LA FÉDÉRATION argentine de football (AFA) a annoncé dimanche soir, avoir mis fin au contrat de son sélectionneur Jorge Sampaoli qui n'a pas pu aller, avec l'Argentine, au-delà des 8^{es} de finale de la Coupe du monde en Russie. «Aujourd'hui, la Fédération d'Argentine de football et Jorge Sampaoli ont conclu un accord mutuel pour mettre fin à sa fonction à la tête de la sélection nationale», écrit l'AFA sur son site internet, en soulignant que la décision a été prise «d'un commun accord». Aux manettes de la sélection depuis le 1^{er} juin 2017, Sampaoli, âgé de 58 ans, a dirigé l'Albiceleste durant 15 rencontres, avec un bilan de 7 victoires, 4 matches nuls et 4 défaites. Avec la sélection du Chili, qu'il avait dirigée de 2012 à 2016, il a gagné la Copa America en 2015. L'Argentine, qui a eu toutes les peines du monde à se qualifier pour le Mondial-2018 alors qu'elle restait sur trois échecs en finale (Mondial-2014, Copa America 2015 et 2016), a connu un tournoi mouvementé en Russie et les médias locaux se déchainent sur l'Albiceleste depuis son retour, assurant qu'il y avait une crise interne dans la sélection et que la rupture était consommée entre le sélectionneur et ses cadres. Selon les médias locaux, l'accord entre l'AFA et Sampaoli porte sur le versement de deux millions de dollars d'indemnité alors que la clause de départ du technicien, sous contrat jusqu'en 2022, s'élevait à plus de huit millions de dollars.

L. Y.

In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset

13 contrebandiers arrêtés

TREIZE contrebandiers ont été arrêtés, dimanche lors d'opérations distinctes à In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset, par des détachements de l'Armée nationale populaire qui ont saisi

de grandes quantités de produits alimentaires et de carburant, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des

détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 15 juillet 2018, lors d'opérations distinctes, à In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset, treize contrebandiers et saisi un camion, un véhi-

cule tout-terrain, 2 210 litres de carburant, 1,2 tonne de denrées alimentaires, 12,5 tonnes de ciment ainsi que trois détecteurs de métaux et un générateur électrique», précise le communiqué.

R. N.

La France championne du monde



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Campagne dans quatre wilayas de l'ouest du pays

But : Rationaliser l'utilisation de l'eau dans les camps d'été

Des jeux et des concours seront organisés pour inculquer la culture de l'économie de l'eau et exhorter les enfants à adopter des comportements responsables envers «l'or bleu».

Par Slim O.

Une campagne de sensibilisation sur la rationalisation de l'utilisation de l'eau au sein des camps d'été dans quatre wilayas côtières de l'ouest du pays, sera lancée à partir de mercredi, a-t-on appris lundi des organisateurs. Cette opération, organisée par l'Agence du bassin hydrographique oranais Chott Chergui, touchera des camps d'été, ouverts dans les wilayas d'Oran, Mostaganem, Ain Témouchent et Tlemcen, avec comme slogan «Economie de l'eau, affaire de tous», selon un communiqué de presse de cette agence basée à Oran. Cette campagne de sensibilisation de deux semaines est initiée devant «la croissance de la consommation de l'eau durant la période estivale», a-t-on expliqué, ajoutant que des activités récréatives, des jeux et des concours seront organisés pour inculquer la culture de l'écono-

mie de l'eau et exhorter les enfants à adopter des comportements responsables envers «l'or bleu». La manifestation permettra également d'intégrer l'enfant comme porteur du message de la préservation de l'eau au sein

de sa famille et dans sa vie quotidienne. La campagne concrétise la politique du ministère de tutelle visant à activer le rôle de la société civile pour la sauvegarde et la préservation de l'eau, a-t-on ajouté.

S. O./APS

Football

Début de dépôt des demandes de licence pour les entraîneurs

LE DÉPÔT des demandes de licence pour les entraîneurs des clubs sociétaires des Ligues Professionnelles, Amateurs et Inter-Régions de football débute lundi, selon la Direction technique nationale de la Fédération algérienne (DTN / FAF). «Sont concernés par cette formalité les catégories Réserves et Séniors des clubs professionnels, ainsi que la catégorie séniors des clubs Amateurs et Inter-Régions» a précisé la DTN de la FAF dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel, alors que les demandes de licence pour les jeunes catégories «se fera au niveau des Directions techniques régionales (DTR)» a ajouté la même source. A cet effet, des journées de réception sont programmées les lundi, mardi et mercredi au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), pour permettre aux clubs concernés d'accomplir cette formalité. Les horaires de réception sont fixés de 9h30 à 12h00, puis de 13h30 à 15h30.

R. S.